

Ofi Invest ESG Euro Investment Grade Climate Change R

Reporting Mensuel - Taux et Crédit - février 2024



La Sicav est investie dans des obligations privées Investment Grade émises en Euro par des sociétés de pays membres de l'OCDE. La maturité moyenne des obligations sélectionnées se situe entre 4 et 7 ans. L'objectif de la Sicav est de surperformer son indice de référence sur un horizon de placement supérieur à deux ans. À cette fin, les gérants du fonds mettent en oeuvre un pilotage actif de l'exposition du portefeuille au risque crédit global et définissent une allocation dynamique entre une approche indicielle crédit et une stratégie discrétionnaire.

Chiffres clés au 29/02/2024

Valeur Liquidative part R (en euros) :	95,41
Actif net de la Part R (en millions d'euros) :	14,66
Actif net Total des Parts (en millions d'euros) :	142,49
Nombre d'émetteurs :	107
Taux d'investissement :	99,2%

Caractéristiques du fonds

Code ISIN :	FR0013275120
Ticker Bloomberg :	OFIECCR FP Equity
Classification AMF :	Obligation et autres titres de créances libellés en Euro
Classification Europerformance :	Obligations euro toutes maturités privés
Réglementation SFDR :	Article 8
Indice de référence ⁽¹⁾ :	BofA Merrill Lynch Euro Corporate Index
Principaux risques :	Pas de garantie en capital Risques liés aux marchés de taux
Société de gestion :	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT
Gérant(s) :	Nicolas COULON - Arthur MARINI
Affectation du résultat :	Capitalisation
Devise :	EUR
Date de création / changement de gestion :	08/09/2017
Horizon de placement :	Supérieure 2 ans
Valorisation :	Quotidienne
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation :	0,92%
Dépositaire :	SOCIETE GENERALE PARIS

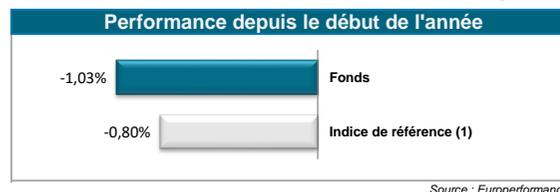
Solvency Capital Requirement



*Le SCR Market représente le besoin en capital en tenant compte de la corrélation entre les différents facteurs de risques

(1) Indice de référence : Markit Iboxx Euro Liquid Corporates Overall puis Boa Merrill Lynch Euro Corporate Index

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à Ofi Invest Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).



Performances & Volatilités

	Depuis création		5 ans glissants		3 ans glissants		1 an glissant		Année 2024		6 mois	3 mois
	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Perf.
Ofi Invest ESG Euro Investment Grade Climate Change R	-4,59%	4,53%	-3,80%	5,08%	-8,37%	5,38%	6,21%	4,43%	-1,03%	-	3,29%	1,50%
Indice de référence ⁽¹⁾	-1,31%	4,31%	-2,16%	4,82%	-7,90%	4,98%	6,57%	4,06%	-0,80%	-	3,80%	1,93%

Source : Europerformance

Performances mensuelles

	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année	Indice
2019	0,80%	0,66%	1,07%	0,92%	-0,42%	1,44%	1,33%	0,49%	-0,67%	-0,24%	-0,34%	-0,09%	0,46%	0,27%
2020	1,15%	-0,48%	-6,82%	3,09%	0,16%	1,56%	1,30%	0,33%	0,29%	0,65%	1,18%	0,15%	2,26%	2,65%
2021	-0,10%	-0,72%	0,36%	0,13%	-0,22%	0,34%	0,88%	-0,30%	-0,51%	-0,80%	-0,08%	-0,04%	-1,08%	-1,02%
2022	-1,39%	-2,85%	-1,16%	-3,07%	-1,44%	-4,30%	4,43%	-3,74%	-3,86%	0,17%	3,61%	-1,40%	-14,38%	-13,94%
2023	2,44%	-1,39%	1,20%	0,64%	0,28%	-0,48%	0,99%	0,17%	-1,26%	0,57%	2,47%	2,55%	8,40%	8,02%
2024	0,08%	-1,11%											-1,03%	-0,80%

Source : Europerformance

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • service.client@ofi-invest.com

Ofi Invest Asset Management • société de gestion de portefeuille S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros • RCS Paris 384 940 342 • APE 6630 Z • Agrément AMF n° GP 92-12 • FR 51384940342
22, rue Vernier 75017 Paris • France • Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 • www.ofi-invest-am.com

Ofi Invest ESG Euro Investment Grade Climate Change R

Reporting Mensuel - Taux et Crédit - février 2024



10 Principales Lignes (hors OPCVM et trésorerie)

Libellé	Poids	Pays	Coupon	Maturité	Rating ⁽¹⁾
BNP 4,750 2032_11	1,49%	France	4,750%	13/11/2032	A+
DEUTSCHE BOERSE 3,875 2033_09	1,33%	Allemagne	3,875%	28/09/2033	AA-
UBS GROUP 4,125 2033_06	1,32%	Suisse	4,125%	09/06/2033	A-
RTE 3,750 2035_07	1,31%	France	3,750%	04/07/2035	A-
BANK OF IRELAND GROUP 1,875 2026_06	1,18%	Irlande	1,875%	05/06/2026	BBB+
IBM 3,625 2031_02	1,14%	Etats-Unis	3,625%	06/02/2031	A-
BPCE 4,250 2035_01	1,14%	France	4,250%	11/01/2035	A+
ALD 1,250 2026_03	1,13%	France	1,250%	02/03/2026	A-
BFCM 4,750 2031_11	1,12%	France	4,750%	10/11/2031	A+
AIB GROUP 2,250 2028_04	1,09%	Irlande	2,250%	04/04/2028	BBB+
TOTAL	12,26%				

Source OFI Invest AM

Indicateurs Statistiques (fréquence hebdomadaire, comparés à l'indice de référence sur 1 an glissant)

Tracking Error	Ratio de Sharpe ⁽²⁾	Ratio d'Information	Frequence de Gain	Tracking Error depuis création	Perte Max.
0,67%	0,76	-0,34	52,94%	0,73%	-1,44%

Source OFI Invest AM

Maturité, Spread et Sensibilités

Maturité moyenne	Spread moyen	Rating moyen	Taux actuariel	Sensibilité Taux	Sensibilité Crédit
8,2 ans	86,37	A-	3,97%	5,27	4,88

Source OFI Invest AM

Principaux mouvements du mois

Achats / Renforcement			Ventes / Allègement		
Libellé	Poids M-1	Poids M	Libellé	Poids M-1	Poids M
LA POSTE 1.375 2032_04	Achat	0,85%	LA POSTE 1.450 2028_11	0,76%	Vente
FORTIVE 3.700 2029_08	Achat	0,73%	NATIONAL GRID 0.553 2029_09	0,58%	Vente
NATL GRID 1.054 2031_01	Achat	0,66%	TELIA 3.625 2032_02	0,49%	Vente
KLEPIERRE 3.875 2033_09	Achat	0,49%	AP MOLLER-MAERSK 0.750 2031_11	0,22%	Vente
TELE2 0.750 2031_03	Achat	0,42%	IMERYS 1.000 2031_07	0,55%	0,34%

Source : OFI Invest AM

Source OFI Invest AM

Nicolas COULON - Arthur MARINI - Gérant(s)

(1) Rating Compliance OFI (la méthodologie peut être consultée auprès du groupe OFI Invest)

(2) Taux sans risque : €ster

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à Ofi Invest Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • service.client@ofi-invest.com

Ofi Invest Asset Management • société de gestion de portefeuille S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros • RCS Paris 384 940 342 • APE 6630 Z • Agrément AMF n° GP 92-12 • FR 51384940342

22, rue Vernier 75017 Paris • France • Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 • www.ofi-invest-am.com

Commentaire de gestion

Le mois de février a été marqué par un fort mouvement de hausse des taux, les investisseurs se repositionnant sur les anticipations données par les banques centrales, après avoir anticipé jusqu'à deux fois plus de baisse de taux directeurs sur l'exercice.

Les commentaires restrictifs des banquiers centraux se sont multipliés, de part et d'autre de l'Atlantique, au cours du mois. Des propos rendu crédibles par des publications macroéconomiques (emploi, inflation) ne permettant pas de conclure à la fin du risque de réaccélération de l'inflation, nécessitant des taux directeurs au niveau actuel pour plus longtemps.

Dans ce contexte, les taux ont fortement corrigé à la hausse, le taux 10 ans allemand progresse de 24pbs à 2.41% et le taux 10 ans US clôture à 4.25% soit une progression de 37pbs sur le mois. Les taux courts (2 ans) allemands remontent également à hauteur de +48pbs clôturant le mois à 2.90% tandis que le taux 2 ans US progresse dans les mêmes proportions, +41pbs à 4.62%.

Les primes de risques restent résilientes, malgré une activité sur le marché primaire importante en ce début d'année, avec un resserrement de l'ordre de 9pbs à 124pbs contre dette d'Etat et de 1pbs contre swap à 85pbs. Les flux importants sur la classe d'actif, expliquent une bonne partie de cette résilience.

Le rendement de la classe d'actifs augmente, sous l'impulsion de la hausse de la composante taux, de 28pbs, pour s'établir à 3.83% en fin de mois.

Malgré le portage, à hauteur de 3.55% en début de mois et la résilience de la composante prime de risque, la hausse des taux a été trop importante pour permettre à la classe d'actif d'afficher une performance positive sur le mois. L'indice baisse de 89pbs (-0.79% YTD).

Dans ce contexte le fonds sous performe son indice de référence avec une performance de -1.11% sur le mois (-1,03% YTD), du fait, notamment, de notre sur sensibilité aux taux, que nous avons rallongé au cours du mois.

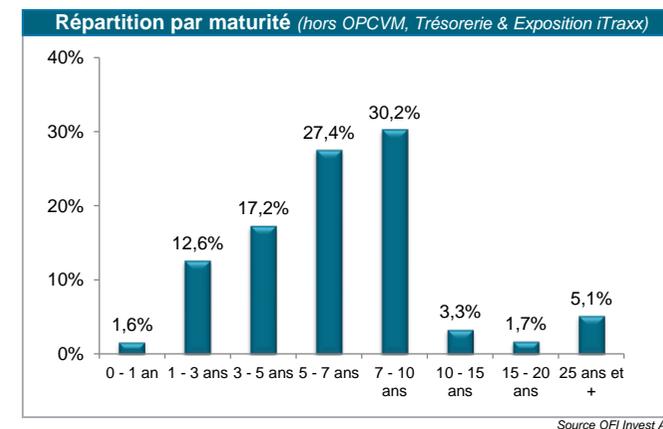
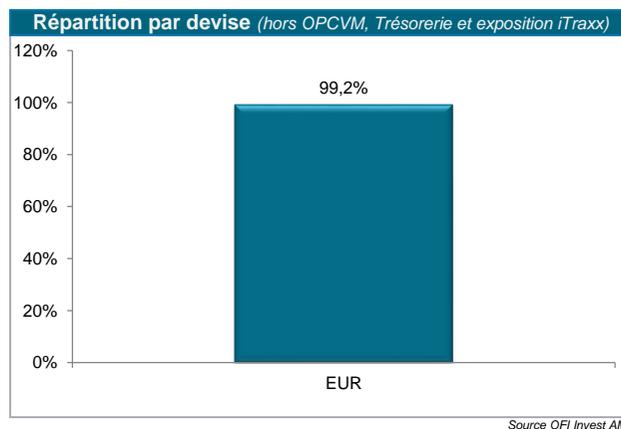
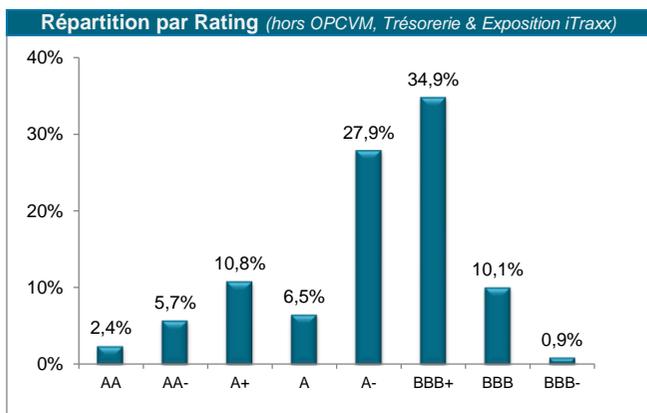
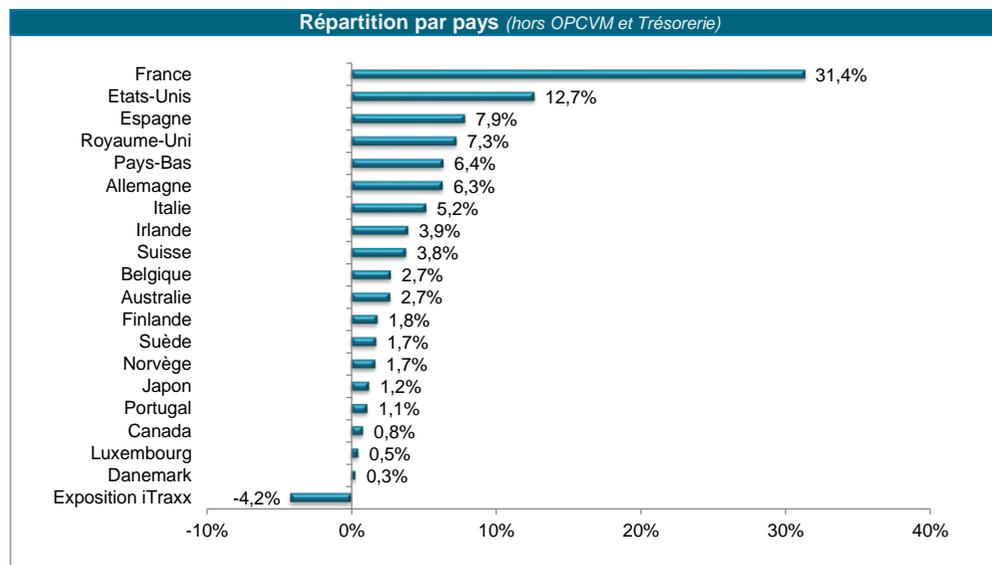
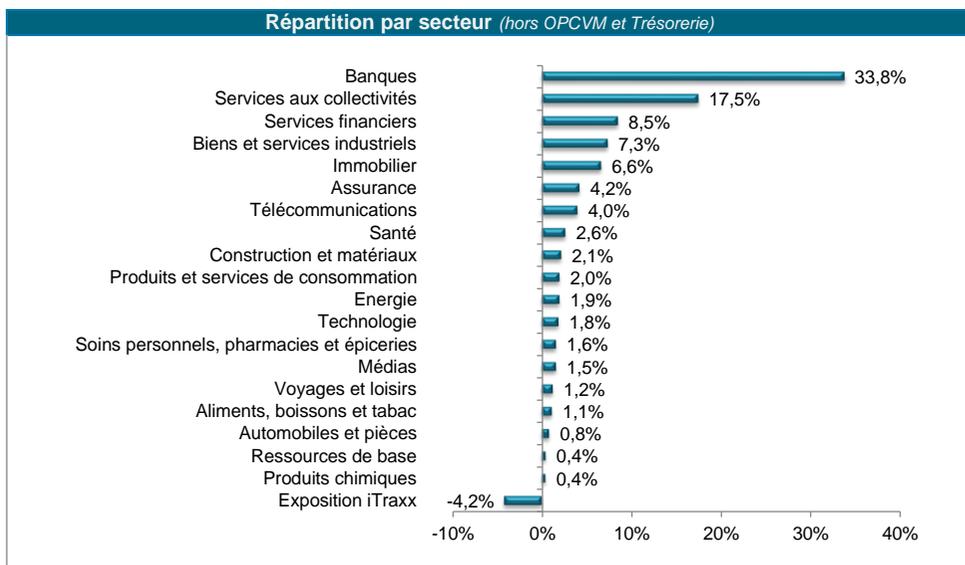
Le taux d'investissement est de 99% (+2%) pour un encours de 142Mls€ (-4Mls€). En fin de mois le fonds est sur sensible au risque de taux de l'ordre de 87cts contre indice (vs sur sensible de 50cts fin décembre) et sur sensible au risque de crédit de 33cts (stable). Le rendement s'élève à 3.97% (+0.31%).

Nous avons profité de la liquidité offerte sur le marché primaire, actif en ce début d'année, pour investir une partie de nos liquidités (P3 Group, Fortive, National Grid).

Nous avons également rallongé notre exposition sur La Poste passant d'une maturité 2028 à 2032, vendu notre exposition sur Telia pour renforcer notre exposition sur Tele2 et solder notre exposition sur Imerys et AP Moller.

Ofi Invest ESG Euro Investment Grade Climate Change R

Reporting Mensuel - Taux et Crédit - février 2024



Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à Ofi Invest Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • service.client@ofi-invest.com

Méthode d'évaluation ISR* des sociétés

L'équipe d'analyse ISR procède à l'analyse extra-financière des émetteurs : identification des principaux enjeux ESG* sectoriels puis analyse des pratiques de RSE des émetteurs. Les résultats de cette analyse sont traduits par un Score ISR, établi sur une échelle de 0 à 5, reflet du classement de l'émetteur au sein de chaque super secteur ICB. En fonction de ce Score ISR, une catégorie ISR est attribuée à chaque émetteur, chaque catégorie correspondant à 20 % des émetteurs de l'Univers* :

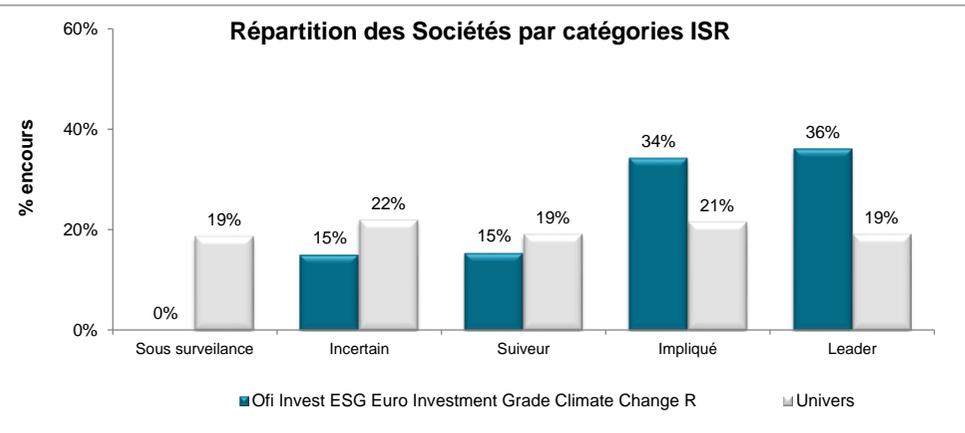
- Leaders** : les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG
- Impliqués** : actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
- Suiveurs** : enjeux ESG moyennement gérés
- Incertain** : enjeux ESG faiblement gérés
- Sous surveillance** : retard dans la prise en compte des enjeux ESG

Processus de sélection ISR

Le processus de sélection ISR consiste en l'élimination de l'univers investissable des émetteurs « Sous surveillance »

Par ailleurs les émetteurs ne bénéficiant pas d'une analyse ESG ou d'une évaluation TEE (pour les secteurs carbo-intensifs) ne pourront excéder 10% de l'actif net du portefeuille en moyenne, liquidités comprises.

Répartition par catégorie ISR au 29/02/2024



Profil RSE* d'une valeur en portefeuille : ENEL

Catégorie ISR : Leader

ENEL continue de renforcer ses ambitions en termes d'énergies renouvelables (EnR) et de réduction des émissions de CO2. Le groupe sortira du charbon en 2027 et visiblement du nucléaire d'ici 2040. Objectifs de réduction de 70% des émissions d'ici 2030 (vs. 2017) et de neutralité carbone sur les 3 scopes en 2040. Malgré la baisse constatée du mix EnR qui passe de 51% en 2020 à 49% en 2021 expliquée par une faiblesse sur l'hydro compensée par les centrales cycle-combiné (gaz), Enel a toujours un fort développement des capacités en EnR. ENEL gère ses activités avec un haut niveau de protection de l'environnement naturel. Stratégie ambitieuse sur la réduction d'émissions de SO2, NOx et particules fines. Enel reste exposé à un risque réputationnel fort du fait de sa présence en Amérique latine et son implication dans des projets hydroélectriques. La gestion du capital humain est à surveiller avec des efforts nécessaires pour réaliser une « transition juste ». La Gouvernance est bonne dans l'ensemble. Indépendance des administrateurs et séparation des pouvoirs. Quelques points à améliorer: la rémunération, le respect des minoritaires, la gestion des risques liés à l'éthique des affaires.

Emissions carbone du processus de production Hausse du mix énergétique basé sur les énergies fossiles à 39% fin 2021 contre 37% en 2020. Toujours 6,9 GW en capacités charbon fin 2021 (>seuil 5 GW) mais sortie programmée du charbon en 2027. Le groupe a une trajectoire 1,5°C validée par SBT depuis novembre 2020. Enel est la première entreprise à s'aligner sur le référentiel "Net Zero Company Benchmark" de CA 100+. Enfin, Enel a un objectif de réduction de l'intensité fort: d'ici 2030 82g CO2/kWh vs. 227g/kWh en 2021 (+5% yoy).

Opportunités dans les technologies "vertes" En 2021, 49% de l'énergie produite provient des EnR (excluant le nucléaire à 12%) et la capacité installée est de 50 GW (58% du total). Il y a actuellement 10 GW en capacités EnR en construction. D'ici 2030, Enel prévoit d'avoir une capacité installée ENR de 154 GW, soit 3 fois celle de 2020. Le groupe présente des ambitions fortes sur cet enjeu, avec une cible à 100% en 2040.

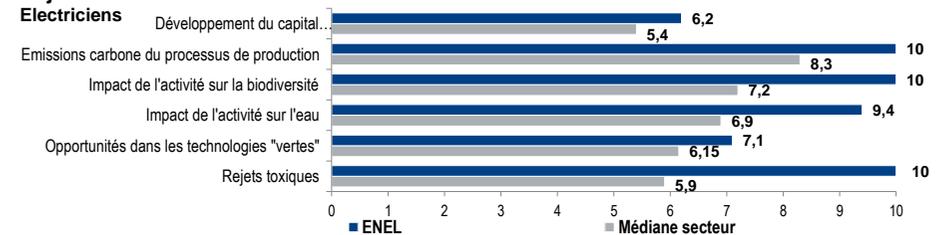
Impact de l'activité sur l'eau Son exposition est plus élevée que ses pairs à des risques de perturbations opérationnelles en cas de pénurie d'eau avec 34% du CA, 77% Mix (Hydro, Nucléaire et fossiles) et 27% des prélèvements dans des zones avec stress hydrique en 2021. Ex : faible hydro au Chili en 2021. A noter, achat d'ERG Hydro. L'intensité du prélèvement moyen d'eau sur 3 ans (2019-21) de 54,7 m3/MWh est supérieure à la moyenne du secteur de 25,4 m3/MWh. Enel a pris plusieurs mesures telles que: 58% de l'eau vient d'autres sources (pluie, eaux usées). La stratégie de gestion environnementale est supervisée au niveau de la direction.

Impact de l'activité sur la biodiversité L'empreinte foncière est de 237 435 ha fin 2021, +4.5% en un an dont 2,4% en zones protégées (65% en Italie et 35% en Espagne). Enel Green Power a 52% de sa production d'origine hydro et 43% en Amérique Latine, où la biodiversité est fragile. Depuis 2019, Enel a adopté des procédures pour la gestion des impacts sur la biodiversité pendant le cycle de vie des centrales et des actions de surveillance sont mises en œuvre afin de vérifier l'efficacité des mesures adoptées pour protéger, restaurer et conserver la biodiversité. Enel a pris des engagements forts sur la restauration de la biodiversité. En 2021, 183 projets de restauration concernent 119 espèces menacées sur 9 092 ha. Enel-Emgea mène un projet de restauration de la forêt tropicale suite à la controverse d'El Quimbo en Colombie. Enfin, Enel s'est engagé à atteindre l'objectif d'aucune perte nette de biodiversité pour les nouvelles infrastructures d'ici 2030.

Rejets toxiques L'enjeu est bien géré et son exposition est faible : 84% des activités sont peu exposées. Le groupe a des objectifs ambitieux de réduction d'émissions pour 2030 (vs. 2017) sur les SOx (-85%), NOx (-50%) et particules fines (-95%). Enel met l'accent sur l'amélioration du mix énergétique afin d'atténuer le risque de pollution de l'air.

Développement du capital humain Son exposition est forte avec un besoin d'un personnel très qualifié. Il y a également un risque de devoir remplacer/former une partie des effectifs avec la progression des EnR. Toutefois, Enel présente de bons programmes de rémunérations pour attirer et retenir des employés aux compétences clés. Turnover en hausse à 8,8%/an mais en ligne avec l'industrie.

Enjeux RSE



Des informations complémentaires sur notre démarche ISR, dont le « Code de Transparence » du fonds, figurent sur notre site internet :

www.ofi-am.fr/isr.

* ISR : Investissement Socialement Responsable

* ESG : Environnemental, Sociétal et de Gouvernance

* TEE : Transition Énergétique et écologique

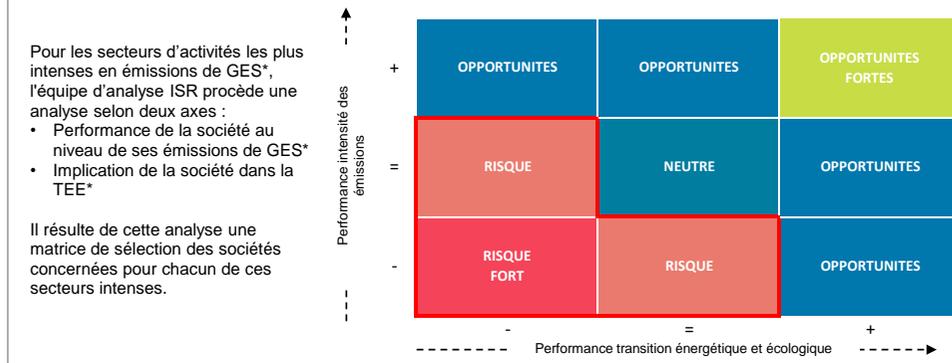
Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à Ofi Invest Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • service.client@ofi-invest.com

Ofi Invest Asset Management • société de gestion de portefeuille S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros • RCS Paris 384 940 342 • APE 6630 Z • Agrément AMF n° GP 92-12 • FR 51384940342

22, rue Vernier 75017 Paris • France • Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 • www.ofi-invest-am.com

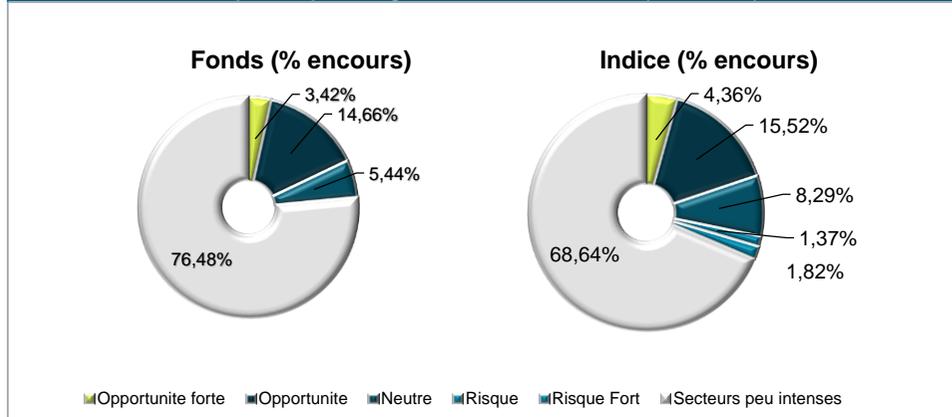
Méthode d'évaluation TEE* des sociétés



Processus de sélection TEE*

Le processus de sélection CARBONE conduit à l'élimination de l'univers investissable des sociétés évaluées à « Risque » et à « Risque Fort » selon la matrice de sélection ci-dessus.

Répartition par catégorie TEE* au 29/02/2024 (% encours)



* TEE : Transition Énergétique et Ecologique

* GES : Gaz à Effet de Serre

Empreinte carbone du portefeuille

L'empreinte carbone du portefeuille constitue une évaluation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées par les actifs détenus en portefeuille.

Ces émissions concernent les 6 gaz pris en compte par le protocole de Kyoto : dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, hydrofluorocarbones, hydrocarbures perfluorés et hexafluorure de soufre et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂ (Teq CO₂).

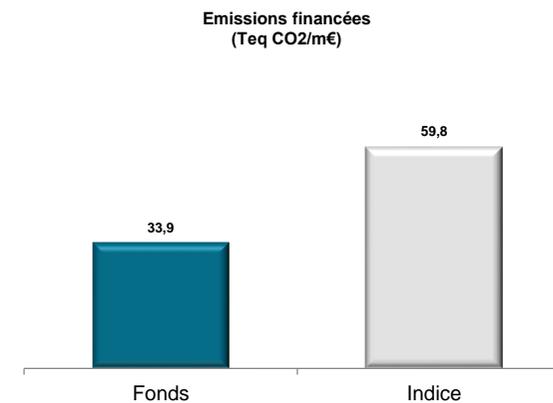
Ces émissions sont publiées par les entreprises, dans la plupart des cas dans le cadre du Carbone Disclosure Project (CDP).

Elles concernent les émissions réalisées par les entreprises pour leur fonctionnement : émissions directes (ou Scope 1) et indirectes liées à la consommation d'énergie (ou Scope 2). Les autres émissions indirectes (Scope 3) sont prises en compte dans l'analyse des sociétés, mais ne sont pas incluses dans l'empreinte carbone ci-après à cause de limites méthodologiques (double comptages et données mesurées de manière très hétérogène).

Emissions financées au 29/02/2024

Cet indicateur mesure les émissions qu'un investisseur finance par million d'euro investi dans le portefeuille. Il est calculé pour chacune des sociétés en portefeuille de la manière suivante :

$$\text{Encours détenu dans la société} \times \frac{\text{Total des émissions carbone de la société}}{\text{Total du passif de la société}}$$



Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à Ofi Invest Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • service.client@ofi-invest.com